



Sejour irregulier et sanction

Par **ilydia**, le **04/01/2008** à **19:26**

Bonjour,

Mon mari est entré régulièrement sur le territoire français mais a continué à séjourner en France après l'expiration de son visa.

Pendant cette dernière période, il s'est fait arrêté puis remis en liberté.

Cependant aujourd'hui, il reçoit une "CITATION PREVENU CORREC" au tribunal de paris.

Je voudrais savoir ce qu'il risque?

Est il mieux qu'il se présente avec un avocat?

Il lui reproche de plus une entrée irrégulière sur le territoire alors qu'il y est entré régulièrement (il n'avait pas son passeport sur lui pour le prouver), Suffit il d'apporter le visa en question le jour de l'audience?

Merci d'avance et bon courage!